

VERTIKAL C.T.

FABRICATION FRANÇAISE 

→ DÉSIGNATION

FIXATEUR ET IMPRESSION À FORT POUVOIR GARNISSANT ET EXCELLENT ACCROCHAGE TOUS SUPPORTS

VERTIKAL C.T. constitue l'impression pour le système d'imperméabilité **VERTIKAL-FLEX**, et le fixateur ou la couche primaire pour les revêtements : **MINÉRAL VERTIKAL**, **VERTIKAL FMS**, **SEMI-ÉPAIS VERTIKAL**, et **VERTIQUARTZ**.

ASPECT : **MAT OPACIFIANT**

TEINTES : **BLANC ET NUANCIERS VERTIKAL**

→ CLASSIFICATION

AFNOR NF T 36-005 - Famille I Classe 7b1

AFNOR NF P 84-403 - Classe D2

→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Liant : Résine Pliolite®, copolymère styrénique d'acrylate et plastifiant.
- Densité : 1,62
- Extrait sec : 75 %
- Taux volumique d'extrait sec : 52 %
- Point éclair : 39°C

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

- Façade en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.

SUPPORTS

- Enduits de liants hydrauliques, ciments et dérivés, béton, béton cellulaire, amiante ciment, brique, anciennes peintures silicatées ou autres, anciens revêtements plastiques épais.

→ RÈGLEMENTATION COV

- Conforme à la directive COV 2004/42/CE
- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/h) : 750 g/l (2010)
- Ce produit contient moins de 429 g/l COV

→ ASSURANCE

VERTIKAL C.T. est assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



15 L

VERTIKAL[®]
REVÊTEMENTS DE FAÇADES

→ PROPRIÉTÉS

- **Sature et garnit parfaitement les fonds bruts.**
- **Excellente adhérence sur fonds bruts ou peints.**
- **Reconstitue les fonds farinant.**
- **Fixe le support et assure le parfait accrochage du revêtement de finition.**
- **Microporeux, laisse respirer les supports.**
- **S'applique en toutes saisons.**
- **Fabriqué dans les teintes du nuancier VERTIKAL**
- **Peut être utilisé en finition en appliquant une 2ème couche de VERTIKAL C.T. pur, dans ce cas est imperméable aux eaux de ruissellement.**

→ MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.
- Les anciennes peintures seront nettoyées à l'eau sous pression après élimination préalable des parties non adhérentes, par grattage et brossage soignés.

- Dans le cas de soubassements contaminés par les sels minéraux, prévoir un traitement au

TECHNISIL M.S. ECO et/ou **TECHNICURE** avant application du primaire avant application du primaire **VERTIKAL**.

- Dans le cas de supports contaminés par des mousses, algues, lichens, champignons, bactéries, ..., procéder au traitement anticryptogamique et antibactérien **VERTIKAL STOP MOUSSE I** ou **VERTIKAL STOP MOUSSE CPC**, et sur supports très contaminés au **VERTIKAL STOP MOUSSE I** suivi d'un lavage et complété par l'application du **VERTIKAL STOP MOUSSE CPC** avant application du primaire **VERTIKAL**.

DILUANT et NETTOYAGE

- White Spirit

APPLICATION

- Brosse et rouleau à poils longs : diluer de 0 à 5 %.
- Airless : diluer à 5 %.
- Appliquer 1 couche de **VERTIKAL C.T.** diluée à 5 % de white spirit, suivie d'une finition de la gamme **VERTIKAL**.
- Si **VERTIKAL C.T.** est utilisée en finition, appliquer en 1ère couche **VERTIKAL C.T.** dilué à 5 % de white spirit, suivie d'1 couche pure de **VERTIKAL C.T.**

RENDEMENT DE SURFACE

- Consommation variable suivant l'aspect lisse ou relief et la porosité du support : 6 à 8 m²/L.

SÉCHAGE À 20°C et HUMIDITÉ RELATIVE DE 65 %

- Hors poussières : 1 heure
- Sec : 4 heures

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Se référer à notre fiche de données de sécurité.

DÉCHETS

- Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux. CED : 080111*.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35%.

Dans le nuancier Façades VERTIKAL, il est déconseillé d'utiliser les teintes repérées par un O en début de référence.

